



Lou Crousen

Juillet 2020

Bulletin municipal de la commune de Cros

LE MOT DU MAIRE

CHÈRES CROUSENNES, CHERS CROUSENS,

Les semaines se suivent, le temps passe et le virus est toujours présent. Une certitude : il va nous falloir vivre avec pendant des semaines encore, voire des mois... et continuer à nous adapter et à nous organiser.

Durant cette période le service public et notamment municipal a continué de fonctionner. L'eau et l'assainissement collectif ont été contrôlés en quantité et qualité, les points de collecte des OM ont été nettoyés et débarrassés quasiment chaque jour des objets hétéroclites déposés par des personnes dont l'incivilité et la bêtise conduisent à des dépenses supplémentaires pour la commune. Dépenses qui sont payées par tous. L'herbe des cimetières et des abords des routes a été régulièrement fauchée, des masques ont été commandés et distribués directement aux personnes vulnérables et mis à la disposition des autres à la mairie où on peut toujours venir les chercher, l'information à la population a été donnée à travers le site internet, le Crousen ou l'affichage municipal, le secrétariat a assuré malgré les difficultés la totalité des missions habituelles notamment la préparation du budget. Tout cela grâce à l'investissement du personnel communal. Je tiens à l'en remercier. Dans ce moment difficile l'existence de la commune a montrée une fois de plus sa pertinence. C'est donc fort regrettable que les électeurs aient montré si peu d'enthousiasme pour aller voter afin d'élire les conseils municipaux. Je crains que le Covid-19 n'ait été pour beaucoup qu'un alibi pour ne pas se déplacer. Cette désaffection pour ce geste essentiel en démocratie qu'est le dépôt dans l'urne de son bulletin de vote est un message fort envoyé à ceux qui mettent en doute l'intérêt de conserver les communes. Je le regrette.

Un nouveau conseil municipal s'est installé le 25 mai 2020, vous découvrirez dans ce Crousen les nouveaux conseillers municipaux, leurs responsabilités. Je suis sûr qu'ils s'investiront autant que leurs prédécesseurs dans la gestion et le développement de la commune. Leur premier acte après avoir élu le maire et les adjoints a été le vote du budget 2020. Nous pouvons donc travailler, même si je n'ai pas l'impression que nous ayons beaucoup chômé depuis le début de l'année.

Une modification des tarifs de l'assainissement et de l'eau qui n'avaient pas évolués depuis plusieurs années, a été nécessaire compte tenu des investissements encore à réaliser et à la baisse importante et constante des volumes d'eau distribués. Ces variations, auront pour conséquence pour une famille qui consomme 120 m³ d'eau /an une augmentation du prix de l'eau de 70 centimes par mois et pour l'assainissement de 98 centimes par mois, soit bien moindre que l'inflation constatée depuis les précédents changement de tarifs. Mais comme les années précédentes depuis 2016, le Conseil municipal a choisi de ne pas augmenter le taux des impôts locaux. La gestion rigoureuse des finances communales nous le permet une année de plus.

Nombreux sont les citoyens qui se plaignent auprès de la municipalité de la vitesse excessive des automobilistes à la traversée du village. Or nous sommes tous, tour à tour, piétons, cyclistes ou automobilistes. Pourtant, installés dans notre véhicule, nous oublions que nos comportements nuisent à la qualité de vie des autres. La traversée du village n'est pas seulement un espace de circulation,

[Suite en page 2]

[Suite de la page 1]

c'est aussi et surtout un espace de vie. La mise en place de panneaux à 30 km/h, de radars pédagogiques, d'un plateau de ralentissement, n'ayant pas produit les effets escomptés nous avons engagé avec l'Agence Départementale du Gard une étude visant à réduire la vitesse entre le Bouzigaud et La Pieuzelle. Encore une fois l'irresponsabilité de certains va nous conduire à adopter des solutions plus contraignantes et désagréables pour tous.

Autre conséquence de la pandémie la demande du préfet du Gard aux maires de prendre un arrêté décrétant "l'interdiction générale de baignade en eau douce hors des sites de baignade dûment contrôlés et répondant aux obligations réglementaires". C'est à dire pour Cros la totalité de nos cours d'eau. Difficilement compréhensible alors même que les touristes qui contribuent fortement à l'économie locale que l'on nous demande par ailleurs de relancer, viennent chez nous pour profiter de l'eau limpide de nos rivières et que le regroupement des baigneurs sur les sites autorisés facilitera la transmission du virus.

Enfin les budgets étant votés vous trouverez les investissements prévus et quelques chiffres dans les pages de ce Crous.

En attendant bonne lecture, et profitez de l'été en famille après ce printemps compliqué. Prenez soin de vous.

J'espère vous rencontrer lors de la cérémonie du 14 Juillet à la mairie.

Cordialement
Le maire, Christian Clavel

TROMBINOSCOPE

LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

Le 25 mai dernier a eu lieu, à huis clos, la réunion d'installation du Conseil municipal élu depuis le 15 mars dernier [voir Lou Crous en d'avril 2020].

Christian Clavel, maire sortant, a été réélu à l'unanimité. Sur proposition du maire, Frank Dubiez est élu 1^{er} adjoint et Marie Anne Princé 2^e adjointe.



Christian Clavel
Maire



Frank Dubiez
1^{er} adjoint



Marie Anne Princé
2^e adjointe



Monique Barrat



Élisabeth Bouvet



Madeleine Cazes



Céline Deshons
Déléguée aux
affaires sociales



**Christophe
Grousset**



Fabienne Majourel



Éric Malcoste



**Augustin
Vieillard Baron**

Photos - © Éric Malcoste

UN NOUVEAU SERVICE POUR LES PLUS DÉMUNIS

La nouvelle équipe municipale a émis le souhait de développer une « passerelle sociale » pour les personnes rencontrant des difficultés.

L'objectif de cette passerelle est principalement un accompagnement. C'est à dire :

- Une fois le problème ciblé, une orientation vers les services sociaux compétents sera fait (aides aux logements, aides financières passagères, problèmes familiaux divers, handicap, maladies...).
- Aide au remplissage de certains documents (MDPH).

Pour cela, les personnes souhaitant obtenir des renseignements quant à leurs droits, ou sollicitant tout simplement une écoute ou une aide au remplissage de certains documents, sont invitées à joindre le secrétariat de la mairie (par téléphone : 04 66 77 24 70 ou par courriel : communecros@wanadoo.fr). Céline Deshors vous contactera alors afin de fixer une rencontre en toute intimité.

Cette passerelle sociale :

- Facilitera l'orientation vers les bons interlocuteurs (afin de ne pas être envoyé de services en services ou appeler des numéros souvent surtaxés...).
- Dégrossira certaines situations (en préparant au préalable les pièces demandées). Ce sera un important gain de temps.
- Sera à l'écoute afin que les personnes présentant un mal-être ne s'isolent pas.

Céline Deshors vous accompagnera afin qu'ensemble nous trouvions une solution adaptée à votre situation.

LA VIE À CROS

PRODUCTEURS ET ARTISANS À DÉCOUVRIR

Notre commune est aussi le lieu d'activité d'un certain nombre de producteurs et d'artisans. N'hésitez pas à les contacter pour mieux les connaître, acheter leurs produits ou leur rendre visite (sur rdv et selon leurs disponibilités) :

- **Agnès Olinet** [*Apicultrice*]. Maison du Temple – 06 81 84 25 69.
- **Fanette Castelbou** [*Réalisation de poterie en grès*].
Atelier ouvert sur rendez-vous. La Laurède – 06 85 35 04 94
- **Les Légumes de Marion** [*Maraichage bio*].
Mas de Cévennes – 06 95 29 48 28
- **Brasserie les bulles de la fontaine** [*Bière bio, limonade, kombucha*].
Mas Lafont – 07 69 41 39 82 – www.lesbullesdelafontaine.fr
- **Plantes... Etc** [*Pépinière colorée et d'ailleurs*].
Élise : 06 85 84 73 85 – www.plantes-etc.fr
- **Vins naturels**. Stan et Julie Bersan.
Mas de Cévennes – 06 10 07 29 67
- **Oignons doux des Cévennes** [*Oignons et produits transformés*].
Les Fourniels – lesterrassesdesfourniels@gmail.com
- **Les Jardins de l'Oustalet** [*Maraichage*].
La Rouvière – 04 66 93 27 41/06 77 54 56 51
- **La Clé des Sens** [*Plantes aromatiques et médicinales*].
Mas Lafont – 06 61 39 07 35
- **L'atelier Arr'osier** [*Vannerie traditionnelle et décorative*].
Le Fanabrègue – 06 42 41 66 47



ATTENTION AUX GROSSES CHALEURS

Dans le cadre des grosses chaleurs qui arrivent à grands pas, le Plan national canicule, mis en place par le Ministère des solidarités et de la santé, peut à tout moment être mis en œuvre (et vous en serez avertis).

À ce titre, la Mairie pourra mettre à disposition, sur demande, sa salle climatisée afin que les personnes les plus fragiles puissent venir s'y rafraîchir, lire ou tout simplement se poser. Si vous même, votre entourage ou vos connaissances ont besoin d'une aide, d'une écoute ou de conseils, merci de contacter le secrétariat de la Mairie qui vous mettra en relation avec Céline Deshons.

Les jours à venir s'annoncent très chauds et se rajoutent à cette période que nous traversons avec le Covid ; aussi chaque démarche effectuée sera faite en tenant compte des gestes barrières afin de protéger les plus fragiles. Pensez à vous hydrater régulièrement, aérer vos maisons tôt le matin et fermer volets et fenêtres par la suite afin de conserver un minimum de fraîcheur puis réouvrir en soirée.

Parce qu'en période difficile, il est important de se protéger et de protéger les autres, merci de faire suivre ces informations.

LA VIE À CROS



LE DÉPART D'ISABELLE ET ANDRÉ CANARD

Mardi 30 juin, le maire Christian Clavel et son conseil municipal avaient invités les habitants à se joindre à eux pour remercier, avant leur départ du village, André Canard et son épouse Isabelle et leur remettre la médaille de Cros. Tous deux éminents musiciens, ils participèrent activement à la vie municipale et culturelle du village. Il y a déjà 11 ans était créé l'association *Culture et Patrimoine* et le premier *Musika'Cros* proposait à un public toujours plus nombreux et fidèle le début d'une longue série de concerts de qualité. Nous souhaitons bon vent à Isabelle et André et espérons les revoir bientôt.

QUELQUES DATES À RETENIR

- **Jeudi 16 juillet.** La Cie Portez-vous bien vous propose une histoire de martiens qui entrent en contact avec notre espèce... Spectacle familial, musical, burlesque et de magie. Mas Lafont à 19h30, 04 66 88 97 95.
- **Les Jeudis du Buisson.** Les 16, 23 et 30 juillet, 6, 13 et 20 août. Dégustation de vins et cuisine au four à bois à partir de 19h30. Le Buisson, résa : 06 58 66 35 27.

CARNET

■ Décès

— Maurice Blanc, décédé le 28 juin 2020 au Vigan à l'âge de 84 ans. Toutes nos condoléances à ses proches.

INFOS UTILES

La mairie est ouverte le lundi de 14h00 à 18h00 et le jeudi de 15h00 à 19h00.

Téléphone : 04 66 77 24 70 – Courriel : communecros@wanadoo.fr

Site Internet de la commune : <https://cros-cevennes.fr/>

Lou Crousén est le bulletin municipal de Cros. Il est distribué gratuitement chaque trimestre. Afin de réduire les dépenses de papier et d'encre ou si vous habitez en dehors de la commune, vous pouvez vous abonner auprès de la mairie pour recevoir par courriel une version digitale.

Le responsable de l'édition est Christian Clavel, maire de Cros.

SOCIAL

DISPOSITIF SLIME (*Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie*)

Le SLIME est destiné aux ménages, locataires ou propriétaires, en situation de précarité énergétique (difficultés financières pour faire face aux factures courantes d'électricité, d'eau, de chauffage, d'impayés d'énergie ou se restreignant pour éviter de grosses notes...).

Ce dispositif a pour objectif la sensibilisation, la formation et l'information des familles à revenus modestes. Il consiste à adopter les bons gestes afin d'**économiser l'énergie** et **lutter contre la précarité énergétique**.

Des techniciens se déplacent gratuitement à domicile afin d'effectuer un diagnostic socio-technique et :

- donner des conseils sur les éco-gestes essentiels ;
- remettre à titre gracieux, à certaines familles des petits équipements peu énergivores ;
- orienter les ménages vers des dispositifs adaptés à chaque situation (aides pour travaux par exemple...).

Les personnes n'entrant pas dans le cadre du SLIME pourront être également conseillées et orientées vers d'autres dispositifs plus appropriés.

Si vous pensez être dans l'une de ces situations, vous pouvez prendre contact, dans un premier temps, avec Céline Deshons, conseillère municipale déléguée aux affaires sociales, en appelant la mairie au 04 66 77 24 70 (lundi de 14h00 à 18h00 ou jeudi de 15h00 à 19h00) ou par mail communecros@wanadoo.fr.

Parce que nous avons tous le droit de vivre décemment, parce qu'il s'offre à nous des nouveaux dispositifs pouvant « donner des coups de pouces », n'hésitez pas à vous renseigner, cela ne vous engage en rien et peut soulager certaines factures anormalement élevées...



DES HISTOIRES D'ARGENT, PASSÉES...

COMPTES DE L'ANNÉE 2019 (au 31 décembre 2019)

Résultats 2019 – Section de FONCTIONNEMENT

	Budget Principal	Budget AEP	Budget assainissement
Recettes	259.061,53 €	50.708,15 €	11.741,87 €
Dépenses	174.309,44 €	36.796,10 €	12.893,66 €
Résultats	84.752,09 €	13.912,05 €	- 1.151,79 €

Résultats 2019 – Section INVESTISSEMENTS

	Budget Principal	Budget AEP	Budget assainissement
Recettes	111.231,77 €	319.895,04 €	11.460,00 €
Dépenses	137.471,31 €	491.959,18 €	7.476,37 €
Résultats	- 26.239,54 €	- 172.064,14 €	3.983,63 €

À noter que les résultats annuels de la section investissements ne font pas apparaître dans les recettes la totalité des subventions accordées car non encore encaissées au 31/12/2019.

COMPTES DE CLÔTURE CUMULÉS (au 31 décembre 2019)

Ces résultats tiennent compte des excédents ou déficits des années antérieures.

Résultats de clôture 2019 – Section de FONCTIONNEMENT

	Budget Principal	Budget AEP	Budget assainissement
Sect. Fonctionnement	510.271,61 €	119.693,82 €	20.186,75 €
Sect. Investissements	- 37.694,77 €	- 11.493,77 €	16.088,17 €
Résultats F + I	472.576,84 €	108.200,05 €	36.274,92 €

À noter que les résultats annuels de la section investissements ne font pas apparaître dans les recettes la totalité des subventions accordées car non encore encaissées au 31/12/2019.

ET À VENIR...

BUDGETS 2020

Budgets primitifs 2020 – Section de FONCTIONNEMENT

	Budget Principal	Budget AEP	Budget assainissement
Dépenses = Recettes	710.100,00 €	159.461,84 €	31.852,00 €

Budgets primitifs 2020 – Section INVESTISSEMENTS

	Budget Principal	Budget AEP	Budget assainissement
Dépenses = Recettes	331.700,00 €	376.818,47 €	25.548,17 €

Liste des investissements programmés

■ Budget Principal

Verger des Sauvages, sonorisation salle polyvalente, garde-corps chemin du Roucan, paroi route du Pouget, local des chasseurs (si permis de construire), réfection pont de Baumel et pont de Cardy, chemin de Crouzet (si accord des riverains), installation d'éclairage à l'aire de loisirs, réfection chemins communaux.

■ Budget AEP

Cartographie des réseaux d'AEP, dispositifs UV à Driolle, les Fourniels, Vallon d'Esclafar.

Tarifs de l'EAU et de l'ASSAINISSEMENT

	Eau		Assainissement		Soit par mois et pour 100 m ³ consommés
	Abonnement	M ³	Abonnement	M ³	
Tarif jusqu'au 31/12/19	127,50 €HT	1,40 €HT/m ³	81,00 €HT	0,70 €HT/m ³	
Tarif au 01/01/20	130,00 €HT	1,45 €HT/m ³	88,00 €HT	0,74 €HT/m ³	+ 1,62 €HT/mois
Variation	+ 1,96%	+ 3,57%	+ 8,60%	+ 5,71%	

À noter que les tarifs de l'eau étaient inchangés depuis 2017 et ceux de l'assainissement depuis 2018.

Taux des IMPÔTS LOCAUX levés par la commune

	Taux	Sommes attendues pour la commune
Taxe d'habitation	10,26%	44.713,00 €
Taxe foncière sur propriété bâtie	13,86%	38.448,00 €
Taxe foncière sur propriété non bâtie	70,50%	7.147,00 €
Total attendu pour la commune		88.308,00 €

À noter que les taux des impôts locaux sont inchangés depuis 2014 le conseil municipal ayant décidé une nouvelle fois de ne pas augmenter ces taux.